

UN GISEMENT DE SURFACE MÉSOLITHIQUE À LA LAIDE-FOSSE (HAMERENNE, PROV. NAMUR) (1)

par

J. M. DRICOT

Dans le cadre du Musée de Han-sur-Lesse inauguré en mai 69, nous nous proposons de décrire diverses industries en silex récoltées dans les environs.

Situation (cf. carte)

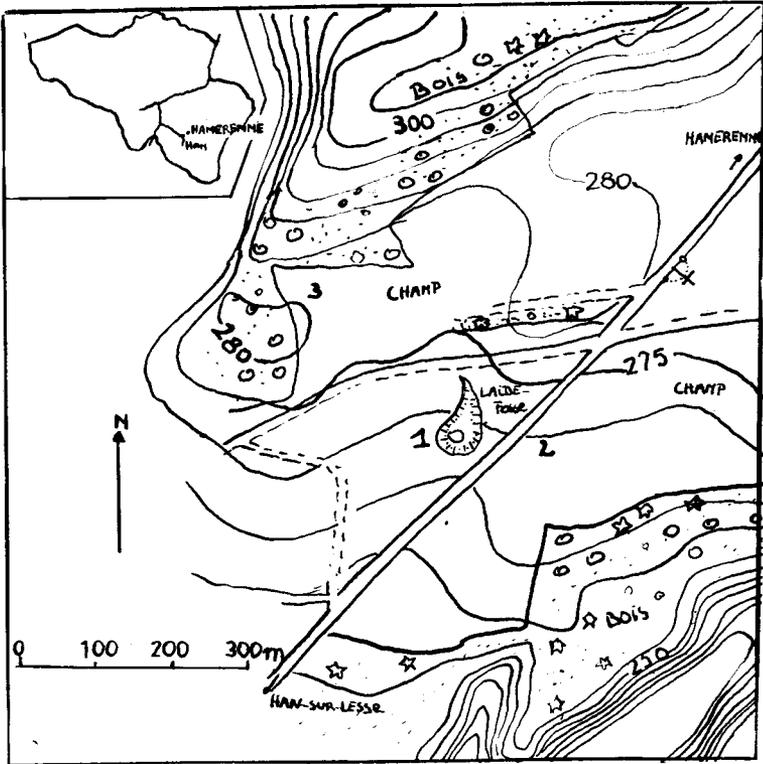
L'industrie que nous présentons ici est située sur un plateau au nord de Han-sur-Lesse, au lieu dit Laide-Fosse, commune de Hamerenne.

Les récoltes ont été effectuées par Messieurs Evrard et Hénin. Ils ont entrepris des ramassages autour de l'accident karstique, dit Laide-Fosse, dans un champ (chiffre 1 sur la carte) situé sur la gauche de la route reliant Han-sur-Lesse à Hamerenne, ainsi qu'en face de cette fosse, à droite de la route (chiffre 2). Quelques pièces ont été récoltées au N.-W. de la Laide-Fosse à l'orée du bois (chiffre 3).

Les artefacts de ces trois sites n'ont pas toujours été récoltés séparément. Dans l'inventaire, nous avons distingué les récoltes mélangées (fig. 32 à 54) des non mélangées. Les figures 1 à 29 correspondent aux pièces recueillies en 1 ; les figures 30 à 31 aux pièces recueillies en 2 ; les figures 32 à 54 aux pièces recueillies en 1 et 2. Il n'y avait pas d'outils en 3 qui n'est donc pas représenté sur les figures. Pour la description, nous avons regroupé les pièces.

(1) Communication présentée le 23 février 1970.

M. J. M. Dricot bénéficie d'une bourse du Gouvernement français.



A. Inventaire (1)

	A gauche de la route Site n° 1	A droite de la route Site n° 2	Mélangé	Orée du bois Site n° 3	Total
<i>Matériel brut</i>					
Eclats	491	21	307	1	820
Nucléus					
à enlèvement croisé		5			5
prismatique angulaire	1 [1]			1	2
globuleux				1	1
informe	6	1	12	1	20
Percuteurs			1		1
Lames	1				1
Lames courtes	1				1
Lamelles	15	1	11	3	30
<i>Outils</i>					
<i>Grattoirs</i>					
simples sur éclat	1 [2]		2 [32-33]		3
simples sur éclat retouché	3 [3-4 et 6]		2 [34-35]		5
unguiformes	1 [5]				1
<i>Eclats</i>					
avec encoche	3 [7-8]	1 [30]	3 [36 à 38]		7
épais tronqués	5 [9 à 12]		3 [39-41]		8
épais retouchés	9 [14-15]		4 [42-43]		13
minces tronqués	1 [13]		2 [40]		3
minces retouchés	4 [16-17]		1 [44]		5
<i>Burins</i>					
			1 [45]		1
<i>Lamelles</i>					
à coches			1 [46]		1
partiellement retouchées	4 [18]				4
à troncature oblique	2 [19-20]				2
à troncature transverse	1 [21]				1
<i>Lamelles</i>					
à bord abattu	1 [22]				1
fragments, à bord abattu			2 [47-48]		2
à bord abattu partiel			1 [49]		1
<i>Feuilles de gui</i>					
	1 [23]				1
<i>Pointes triangulaires longues</i>					
	1 [24]				1
<i>Pointes triangulaires courtes</i>					
		1 [31]	1 [50]		2
<i>Pointes ogivales courtes</i>					
	1 [25]		1 [51]		2
<i>Trapèzes de Vielle</i>					
			1 [52]		1
<i>Divers microlithiques</i>					
			2 [53-54]		2
<i>Outils néolithiques</i>					
	5 [26 à 29]				5
<i>Eclats polis</i>					
	5		2		7
Total des Pièces:					960
Total des Outils					67
(non compris les cinq outils néolithiques): soit 7%					

(1): Les chiffres entre crochets renvoient au numéro des pièces figurées.

La direction de percussio est indiquée sur les figures par une flèche à barre horizontale; un cercle sur la hampe signifie que le bulbe de percussio a été enlevé; un trait horizontal, que le bulbe est encore présent.

B. Description

MATÉRIEL BRUT

Les *éclats* se répartissent également en minces et en épais de plus de 4 mm. La patine est grisâtre, nettement blanche pour un bon tiers ; 7 % présentent des traces de feu. Certains peuvent avoir des retouches récentes ou d'utilisation. Mais un gisement ouvert impose la plus grande méfiance.

Quelques éclats sont polis ; un d'entre eux est en quartzite ou en roche éruptive, un autre est en grès-quartzite de Wommersom.

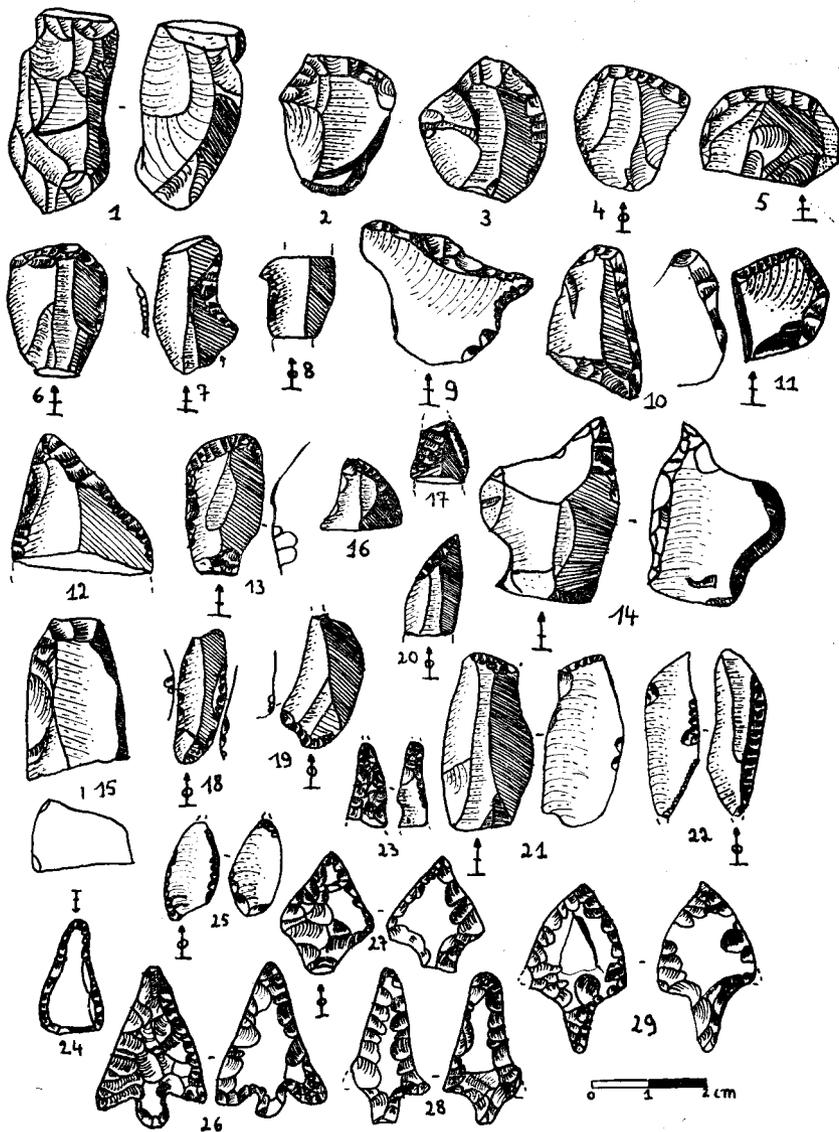
Les *nucléi* sont petits et grossiers ; la plupart sont fracturés ; 4 sont craquelés par le feu. A côté de nucléi informes, on relève un nucléus plus ou moins prismatique (fig. 1) ; d'autres à enlèvements croisés, dans deux directions perpendiculaires l'une à l'autre. Ce ne sont plus que des restes de nucléi : tels quels, on ne pourrait plus en tirer une lamelle dans la grande majorité des cas.

Les *lames*, d'une longueur supérieure à 5 cm, sont pratiquement inexistantes. Les lamelles ont les bords irréguliers. Elles sont peu abondantes. Une seule est en grès-quartzite de Wommersom.

Le *percuteur* est un galet roulé en silex, de forme ovale, de 8 cm de long et 4 d'épaisseur. Nous n'avons relevé aucun microburin.

OUTILS

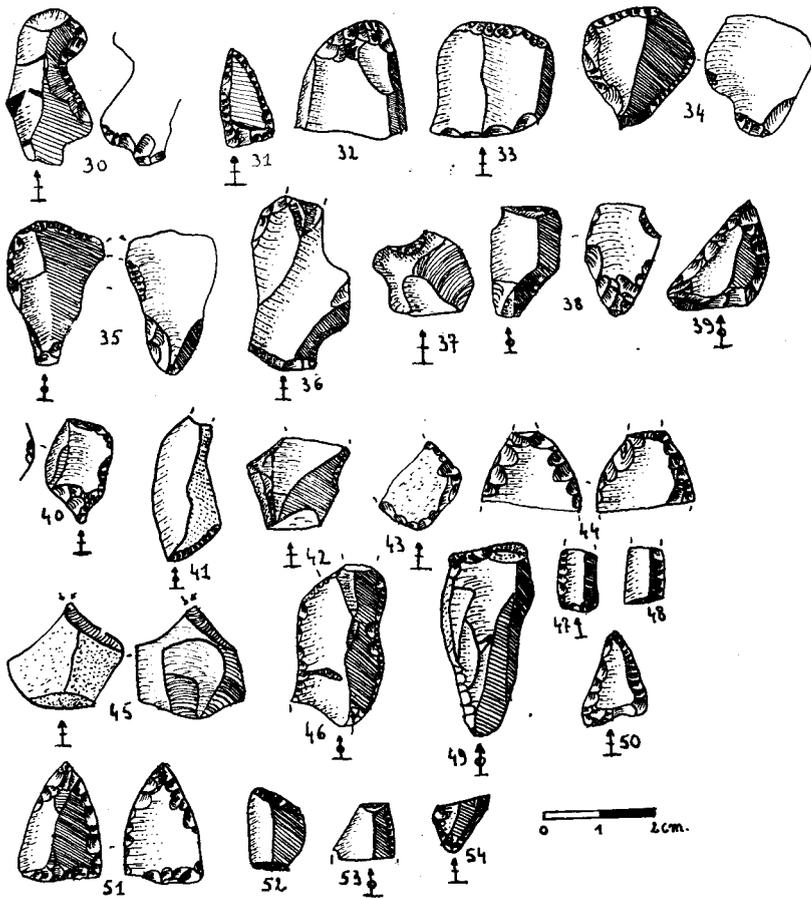
Grattoirs. La pièce de la fig. 2 est outrepassée, ce qui explique l'arête rectiligne à droite. Le grattoir sur éclat (4) est retouché partiellement ; une patine très forte empêche de préciser si la retouche se poursuivait jusqu'au front. En ce cas, ce type s'apparenterait au grattoir combiné de la fig. 6. Ce grattoir (6) est retouché d'une façon continue sur le bord de droite. Ce bord est convexe. Le grattoir unguiforme (5) est assez large. Il perd ainsi de sa caractéristique ; il conserve un bout de cortex. Le grattoir sur éclat retouché (34) a le bord opposé au front [on ne peut dire s'il s'agit du talon] retouché en pointe ; latéralement, la retouche normale abrupte devient, vers l'extrémité, inverse et semi-abrupte. Le grattoir de la fig. 35 est fait sur un éclat mince en forme d'éventail ; la partie proximale a été appointée, mais elle présente des facettes de brisures.



Éclats travaillés. L'éclat à coche (7) possède une retouche inverse partielle ; on peut lui voir une seconde coche très peu marquée (cf. la petite flèche) qui montre des traces d'utilisation. Nous rapprochons cet éclat de celui de la fig. 30, qui possède 2 coches dont l'une inverse. Son bulbe est en outre aminci. Signalons l'éclat avec coche interrompue par une troncature (38). Cette troncature est en réalité une fine retouche sur un bord cassé. Le bulbe de cet éclat a été également aminci. Par contre à la fig. 9, la troncature surmonte la coche. La troncature des éclats est oblique (39 et 41) ou transverse (40). Le bord tronqué est droit (9) ou très légèrement concave (10). La troncature de l'éclat de la fig. 11 est en réalité double : l'une est récente ; cette pièce est cassée du côté gauche. L'éclat appointu (12) est peut-être un fragment de pointe (2). Sa patine est paradoxalement plus foncée que celle des autres éclats. Son aspect montre pourtant des apparentements avec une technique récente, néolithique ou même du bronze. Deux éclats tronqués présentent encore des morceaux de cortex (41). L'éclat de la fig. 39 est à la limite d'une pointe, vu son épaisseur. On pourrait l'appeler éclat appointu. L'éclat retouché (14) est très épais, plus d'un centimètre. Il a une allure néolithique par sa retouche assez large, semi-abrupte ou abrupte. L'éclat (16) présente des retouches récentes, sans patine, et anciennes avec patine. L'éclat de la fig. 15 est épais. Il peut s'agir d'un poinçon, mais la retouche laissée en blanc sur le dessin, est récente. Deux éclats présentent une retouche plate (44) qui les apparente au néolithique. Un autre est grossier et tranche par ses dimensions : il est brisé et porte quelques traces d'enlèvements écailloux. L'éclat retouché (43) est cassé transversalement ; il pourrait provenir d'un grattoir discoïde. Un éclat retouché montre nettement une action du gel ; c'est l'unique pièce du gisement qui présente cette caractéristique.

Burin. Celui-ci est très conjectural (45) car les coups de burin sont davantage devinés que repérés.

Lamelle. La lamelle (46) semble posséder 2 coches dont l'une est interrompue par une cassure. On pourrait ranger cette lamelle parmi les lamelles à retouche continue. L'encoche est en effet très légère. Nous sommes à la limite de la définition qui restera imprécise tant qu'on ne décidera pas d'un angle minimum (ou plutôt maximum) pour la définition d'une coche. La re-



touche non continue des lamelles est irrégulière, plus fréquente sur le bord dorsal que sur le bord ventral. Le talon de la lamelle (18) a été aminci. La troncature est très légèrement concave à la fig. 19; elle est transverse et droite à la fig. 21, son obliquité n'atteint pas 15° . La pièce 20 possède une troncature d'obliquité supérieure à 45° ; sa base est cassée; l'axe de symétrie ne passe pas par l'extrémité effilée. Il ne s'agit pas d'une pointe.

Lamelle à dos. La retouche ventrale (22) est d'utilisation. Le dos partiel de la lamelle (49) prolonge un dos naturel, lui aussi partiel. Le bord opposé est tranchant. Il est à peine émoussé; il ne porte aucune retouche.

Feuille de gui. Bien qu'elle soit cassée en son milieu, nous n'hésitons pas à voir dans cette pièce (23) une feuille de gui.

Pointes. La fig. 31 est une pointe triangulaire ou un triangle à trois bords abattus, la base toutefois ne l'étant que partiellement. Mais ventralement, le bulbe qui se trouve à l'envers de la partie basale non retouchée, a été aminci. La pièce est donc légèrement déjetée. La pointe (50) est de même facture quoique plus épaisse. Il s'agit encore d'une pointe triangulaire ou d'un triangle. Son angulation est à la limite de la définition. Ses trois bords sont retouchés abruptement. Son épaisseur est de 4 mm, dimension limite pour un microlithe. La pointe triangulaire longue (24) s'apparente à ces deux pièces ; sa base est partiellement retouchée, cassée, semble-t-il, dans sa partie non retouchée. Ces pièces sont remarquables : il s'agit d'une imitation de triangle, triangle par la forme mais non par la technique. La base biaise de la pointe ogivale courte (25) n'est pas retouchée dans sa partie centrale. On peut la considérer comme une pointe du Tardenois très atypique ou dégénérée.

La pointe ogivale courte (51) possède une base convexe retouchée ventralement et dorsalement. Latéralement, il existe une retouche inverse plate pratiquement continue des 2 côtés. Cette pièce nous paraît néolithique. D'époque néolithique assurément sont les pointes de flèche à pédoncule et à ailerons. La pointe de flèche à ailerons (26) possède dorsalement une retouche couvrante, hormis une petite surface du pédoncule ; la retouche ventrale est plate. Pour les pointes à pédoncule, la retouche est plate, presque couvrante dorsalement (29). La pointe de la fig. 28 présente une section un peu plus épaisse. Sa retouche est moins plate mais sans être semi-abrupte. Ces 4 pointes de flèches étaient accompagnées d'un fragment de hache polie. La pointe de la fig. 52 est un trapèze asymétrique dit de Vielle. Les 2 microlithes (52 et 53) sont des pièces retouchées que des casures récentes nous ont empêché de déterminer.

Conclusion

Le Mésolithique est ici représenté par la feuille de gui, le trapèze de Vielle, les lamelles à dos et probablement une pointe ogivale courte à base en biais. Le Néolithique est attesté par les pointes de flèches, le fragment de hache polie et les éclats polis.

Il n'y a ni pics ni tranchets. Comme à Han qui est un gisement de vallée (DRICOT et VERMEERSCH, 1969), nous retrouvons la feuille de gui ce qui élargit encore son aire de répartition dans la province de Namur (ÉLOY, 1947). Ici également nous avons des pièces en grès-quartzite de Wommersom, ce qui confirme son extension.

Nous pouvons avoir affaire à une industrie mélangée. Mais ce n'est pas évident.

On a très tôt signalé la coexistence d'industries mésolithiques avec des traces de Néolithique (éclats polis, haches polies, flèches à ailerons et pédoncules) (OCTOBON, 1935).

Le Tardenoisien a été retrouvé associé à des pointes à pédoncule, des haches polies comme par exemple à la sablonnière de Coincy (DANIEL, 1948, p. 418, fig. 3, n° 37), à Chéry-Chartreuse, à la Hottée du Diable, à la ferme Montbani (DANIEL, 1935 et ESCALON DE FONTON, 1957), au Couzoul de Gramat (LACAM *et al.*, 1942), à Sauveterre-la-Lémance (COULONGES, 1935). C'est dans de telles associations que nous rangeons les 3 triangles atypiques d'imitation mésolithique.

Il n'est pas question ici de préciser si, à la Laide-Fosse, nous nous trouvons en présence d'un Tardenoisien passant au Néolithique ou bien d'un Néolithique reprenant ou imitant certaines techniques mésolithiques, ni même d'affirmer qu'il s'agit d'une industrie non mélangée. Il convenait simplement d'attirer l'attention sur ce type de gisement fréquent en Belgique et qui pourrait ne pas être toujours un gisement mélangé.

Résumé

Présence d'un Mésolithique (feuille de gui, trapèze de Vielle, lamelles à dos) à la Laide-Fosse, Hamerenne, près de Han-sur-Lesse, associé à du Néolithique (pointes de flèches à ailerons et pédoncules, fragment de hache polie, éclats polis). Existence de triangles à trois bords abattus, de technique néolithique et d'imitation mésolithique. Présence du grès-quartzite de Wommersom. Un mélange de deux industries n'est pas évident.

BIBLIOGRAPHIE

COULONGES, L.

1935 Les gisements préhistoriques de Sauveterre-la-Lémance (Lot et Garonne).

Arch. Inst. Paléont. hum., 14, 56 p.

DANIEL, R. et M.

- 1948 Le Tardenoisien classique du Tardenois.
Anthropol., 52 : 411-449.

DRICOT, J.-M., et VERMEERSCH, P.

- 1969 Un gisement mésolithique à Han-sur-Lesse.
Helinium, 9 : 39-45.

ÉLOY, L.

- 1947 Les pointes en forme de feuille et à retouches bifaciales découvertes dans la province de Namur.
Bull. Soc. Préh. Franç., 44 : 209-213.

ESCALON DE FONTON, M. et DE LUMLEY, H.

- 1957 Les industries à microlithes géométriques.
Bull. Soc. Préh. franç., 54 : 164-180.

LACAM, R., NIEDERLANDER, A., VALLOIS, H.-V.

- 1942 Le gisement mésolithique du Couzoul de Grammat.
Arch. Inst. Paléont. hum., 21, 92 p.

OCTOBON, F.-Ch.

- 1935 Les différents aspects du Tardenoisien.
Cong. intern. Anthropol. et Archéol., Bruxelles : 187-198.

ROZOY, J.-G.

- 1967 Typologie de l'Épipaléolithique (Mésolithique) franco-belge.
Bull. Soc. Préh. franç., 64 : 227-260.

Adresse de l'auteur : J.-M. DRICOT,

Laboratoire d'Anthropologie,
Faculté des Sciences,
9, quai Saint-Bernard,
75 Paris 5^e. France.